



**LES DEMARCHES DURANT
MA MOBILITE D'ETUDES
HORS ERASMUS+**

Avant mon départ

Quelles démarches dois-je faire ?

- Passeport** Je fais ma demande de passeport au plus vite ou je vérifie que mon passeport est bien valide 6 mois après la date de retour prévue.
- Visa** Je me renseigne auprès de l'Ambassade de mon pays d'accueil, en France.
- Assurance Santé** Je me renseigne sur les démarches à effectuer auprès de :
 - la Sécurité sociale : [Ameli](#) (Assuré > Droits et démarches > Europe, international > Protection sociale à l'étranger > Études à l'étranger) et le [Cleiss](#) (Particuliers > vous partez étudier à l'étranger)
 - ma Mutuelle
 - ou si je dois souscrire à une assurance spécifique.

Dès le début de ma mobilité (et au plus tard 1 mois après mon arrivée) :

Où je trouve mes documents ?

- Notification définitive de bourse Crous**
Uniquement si je suis boursier sur critères sociaux Je télécharge ma notification définitive de bourse sur mon compte du Crous puis je la dépose sur mon espace Mobility Online.
- Attestation d'arrivée** (ce document déclenche le versement de mes allocations) Je me connecte à mon espace Mobility Online et je suis les étapes décrites pour déposer ces documents.
- Contrat d'études** signé par les 3 parties

Uniquement si je suis bénéficiaire Envoléo et à l'issue de 10 semaines de mobilité :

Où je trouve mes documents ?

- Certificat de présence**
 - Questionnaire bilan de mobilité**
-  paysdelaloire.fr/les-aides/envoleo
Je me connecte à mon compte Envoléo.

A la fin de mon séjour

(et au plus tard 15 jours après le dernier examen sur place) :

Où je trouve mes documents ?

- Attestation de fin de séjour**
Celle-ci doit être signée maximum 3 jours avant la fin de mon séjour. Je télécharge ces documents sur : univ-nantes.fr/international-documents puis je les dépose sur mon espace Mobility Online.
- Bilan de fin de séjour**
- Relevés de notes de l'université d'accueil**
Si mon université d'accueil me le communique directement, je transmets mon relevé de notes à mon correspondant des relations internationales afin que mes notes puissent être transcrites.

Je consulte **régulièrement ma boîte mail universitaire** pour ne manquer aucune information durant ma mobilité ! (Et je pense à **libérer de l'espace** dans ma boîte mail universitaire avant mon départ).

J'informe immédiatement mon correspondant des relations internationales en cas de **modification ou d'annulation de mon séjour** et je remplis le formulaire de modification de séjour disponible en ligne sur univ-nantes.fr/international-documents.

Contacts :

Direction Europe et International :

- Adresse postale : Nantes Université – DEI - 1 quai de Tourville, BP 13522, 44035 Nantes cedex 1
- 0033(0)253 462 162
- **Mobilités Europe** : international.europe@univ-nantes.fr
- **Mobilités hors Europe** : international.monde@univ-nantes.fr

Correspondants des relations internationales : les coordonnées de vos correspondants des relations internationales sont disponibles sur le site de votre composante.